Envoyé en préfecture le 22/05/2026
Reçu en préfecture le 22/05/2026
Publié le
ID : 022-212203723-20260518-DEL2026042-DE

Mairie de TRÉMUSON
Côtes d'Armor

CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 18 MAI 2026

Date de la convocation :
12 mai 2026
Date d'affichage :
12 mai 2026

Nombre de conseillers :
En exercice – 19
Présents – 17
Procurations – 2

L'an deux mil vingt-six, le dix-huit mai à vingt heures, le Conseil Municipal de Trémuson, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Yvon ORGEBIN, Maire.

Membres présents : M. ORGEBIN Yvon, Maire, Mme GUILLO Sylvie, M. ETES Cyrille, Mme CONAN Sylvie, M. BAUD Adrien, Adjoints au Maire, Mme JANOT-MONFORT Annie, M. GUILLARD Alain, Mme LE FORBAN Roselyne, Mme BONENFANT Gaëlle, M. PHILIPPE Stéphane, Mme ASSON Pascale, M. BOUTOUILLER Benoît, M. BONGRE Cyrille, Mme PEDRON Estelle, M. GLOAGUEN Maxime, M. GALLOY Johann et Mme HERRAULT Ophélie, Conseillers municipaux.

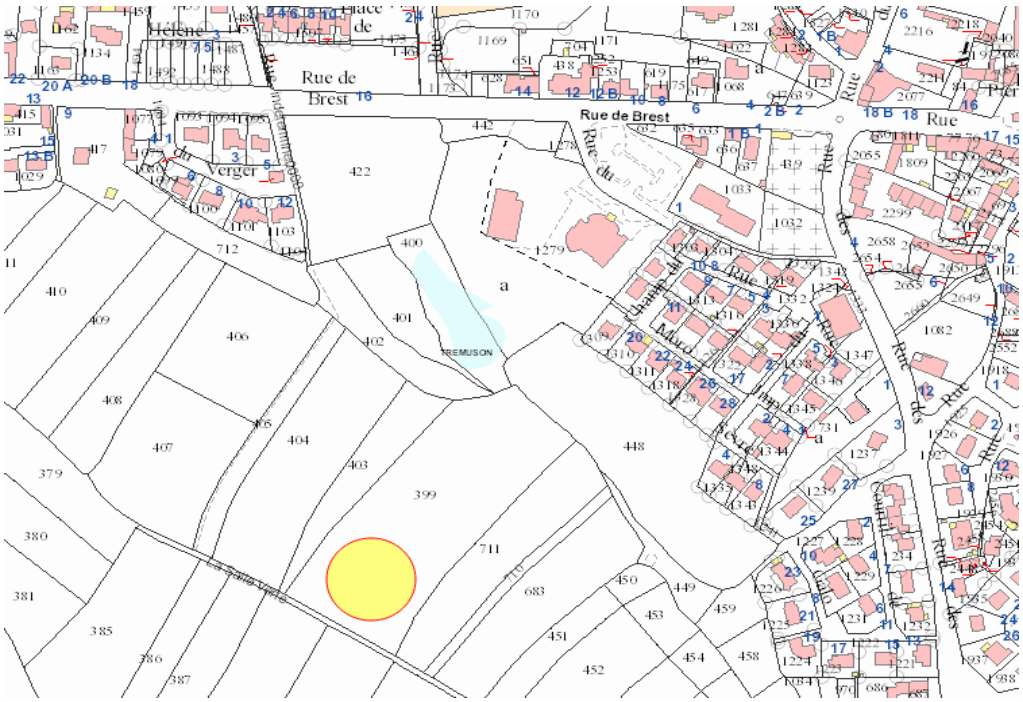
Absents excusés : Mme JEAN Florence a donné procuration à Mme BONENFANT Gaëlle et M. LE COUTURIER Arnaud a donné procuration à M. BONGRE Cyrille.

Secrétaire de séance : Monsieur Johann GALLOY

Délibération 2026-042 / Commande publique – Travaux

Objet : Convention de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement d'un arboretum

La commune de Trémuson a pour projet la création d'un arboretum sur la parcelle cadastrée section A n°399. Ce-dernier est la dernière phase de l'aménagement de l'espace de loisirs du Bûchon. Il consistera en la plantation d'arbres de différentes espèces afin de les faire connaître au grand public. Un cheminement naturel sera aménagé afin de pouvoir observer ces arbres. Une signalétique dédiée sera également mise en place pour mieux appréhender les caractéristiques propres à ces espèces.



Monsieur le Maire propose à l'Assemblée de s'appuyer sur l'expertise du service aménagement de Saint-Brieuc Armor Agglomération pour définir l'enveloppe financière de ce projet, sélectionner les espèces et établir un plan d'implantation des arbres. Il précise que les agents du service technique seront associés à cette démarche pour retenir les espèces végétales les plus adaptées au site. La présence du pumptrack, à proximité, devra notamment être prise en compte dans la réflexion pour éviter que des feuilles ne se retrouvent sur la piste en quantité trop importante.

Envoyé en préfecture le 22/05/2026
Reçu en préfecture le 22/05/2026
Publié le
ID : 022-212203723-20260518-DEL2026042-DE

En fonction du projet retenu par la collectivité, les services de l'Agglomération pourront consulter différents prestataires pour l'achat des arbres sur tige afin d'obtenir l'offre économiquement la plus avantageuse. Leurs plantations se fera en régie durant l'automne sous réserve du planning de travail des agents du service technique.

Le coût de cet accompagnement se chiffre à 4 947,60 €.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **APPROUVE** la convention d'assistance à maîtrise d'œuvre avec Saint-Brieuc Armor Agglomération ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à cette affaire.

Fait à TREMUSON, les jours, mois et an que dessus,

Johann GALLOY
Secrétaire de séance

Yvon ORGEBIN
Maire